



CREDIT SOLUS

La solution à tous vos crédits

Dossier locataire

Pensez à regrouper les copies et originaux afin de gagner du temps dans la réalisation de votre futur dossier (les originaux vous seront retournés).

Documents à fournir

- copie complète du livret de famille.
- copie recto verso de la carte d'identité de Mr et Mme, pour les couples.
- jugement de divorce ainsi que la liquidation de communauté si vous êtes divorcés.
- dernier avis d'imposition et dernière taxe d'habitation.
- bordereau de situation fiscale (imprimé fiscal P237) si vous avez un retard d'impôts.
- bulletins de salaire des trois derniers mois ainsi que celui du mois de décembre de l'année précédente et/ou bulletin de versement des pensions ou retraites des trois derniers mois.
- contrat de travail si votre ancienneté est inférieure à un an.
- relevés des trois derniers mois de chacun de vos comptes bancaires.
- relevé d'identité bancaire ainsi qu'un chèque annulé.
- contrats ou tableaux d'amortissements des prêts à rembourser ou derniers relevés de vos prêts "revolving".
- justificatifs d'allocations familiales et de logement.
- dernière facture EDF, FRANCE TELECOM ou autre opérateur téléphonique.
- quittance de loyer ou bail de location ou attestation d'hébergement à titre gratuit.